Rapport d'activité 2022

#MankoWutiNdamli

SOMMAIRE

CONVOCATION 4

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE L'EXERCICE 2021 7

I- INTRODUCTION 12

II- FONCTIONNEMENT DU COMITE EXECUTIF 15
II.1- DECISIONS EN MATIERE DE GOUVERNANCE 15
II.2- DECISIONS EN MATIERE DE COMPETITIONS NATIONALES 17
II.3- DECISIONS EN MATIERE DE COMPETITIONS INTERNATIONALES 20
II.4 - DECISIONS EN MATIERE DE FINANCES 22
II.5- DECISIONS EN MATIERE D'INFRASTRUCTURES 24
II.6- DECISIONS EN MATIERE D'ARBITRAGE 25

III- FONCTIONNEMENT DU COMITE D'URGENCE 26
III.1- DECISIONS EN MATIERE DE GOUVERNANCE 26
III.2- DECISIONS EN MATIERE DE COMPETITIONS INTERNATIONALES 26
III.3- DECISIONS EN MATIERE DE FINANCES 26

IV- FONCTIONNEMENT DE LA LIGUE SENEGALAISE DE FOOTBALL PROFESSIONNEL 27
IV.1- LES REALISATIONS DE LA SAISON 27
IV.2- LES ACTIVITÉS DES VICE-PRÉSIDENCES ET DES COMMISSIONS PERMANENTES 28
IV.3 - LES RENCONTRES DE FORMATION, DE SENSIBILISATION ET DE PARTAGE AVEC LES GROUPES D'ACTEURS 30
IV.4 - RAFFERMISSEMENT DES RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES 30
IV.5 - LES PERSPECTIVES POUR LA SAISON 2022-2023 30

V- LES ACTIVITES DE LA LIGUE DE FOOTBALL AMATEUR 31

VI- LES ACTIVITES DE LA DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE 33
A- LES COMPÉTITIONS INTERNATIONALES 33
B - LA FORMATION DES CADRES 40

VII- LES ACTIVITES DE LA DIRECTION NATIONALE DE L'ARBITRAGE 42

VIII- LES ACTIVITES DES CENTRES TECHNIQUES 48

IX- RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES 51

ORGANES JURIDICTIONNELS 53

REMERCIEMENTS 54

FEDERATION SENEGALAISE DE FOOTBALL

LE PRESIDENT

N° 23/00708 /FSF-PDT

Dakar, le 25 JUIL 2023

A

Mesdames, Messieurs les Présidents de :

- **Ligues Régionaux**
- **LSFP**
- **LFA**
- **CLUBS**

Organes affinitaires

- **ONCAV**
- **UASSU**
- **Fédération des Sports Travailllistes**
- **Beach Soccer et Futsal**
- **CONEFS**

Groupes d'Acteurs

- **AEEFS**
- **ANAFS**
- **AIFS**
- **ANMS**

OBJET : CONVOCATION

Mesdames et Messieurs,

Vous êtes priés d'assister à l'Assemblée Générale Ordinaire de la Fédération Sénégalaise de Football (FSF) pour l'exercice 2022, convoquée le Samedi 12 août 2023 à partir de 10h au Centre international de conférences Abdou DIOUF (CICAD) de Diamniadio.

A l'ordre du jour :

1. Vérification de la conformité de la convocation et de la composition de l'Assemblée Générale Ordinaire
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Allocution du Président de la FSF
4. Allocution du représentant du Président du CNOSS
5. Allocution de Monsieur le Ministre des Sports ou son représentant
6. Suspension ou radiation d'un membre
7. Approbation du procès-verbal de la dernière Assemblée Générale
8. Etude du Rapport d'activités et Approbation
9. Approbation nomination du Commissaire aux comptes
10. Etude du Rapport Financier certifié et Approbation
11. Admission ou démission d'un membre
12. Intervention des représentants des Ligues Régionales de Football
13. Réponses du Président de la Fédération Sénégalaise de Football

NINEA : 002017308R9 *** Récépissé n°1350/M.INT/A.P.A du 19/11/1960
Tél. : Standard : 00 (221) 33 923 45 00 / Secrétariat Président : 00 (221) 33 923 45 04 – Secrétariat SG. : 00 (221) 33 923 45 02
Email : fsf@senegalfoot.sn *** Website : www.fsfoot.sn
BP : 13 021 – Adresse : Siège de la FSF/Liberté 6 Nord Extension JCL lot 82.104U0 -Sicap à Dakar (Sénégal)

FEDERATION SENEGALAISE DE FOOTBALL

A cet effet, la représentation des différentes structures concernées se fera comme suit :

- Club de ligue 1 = 1 délégué
- Club de ligue 2 = 1 délégué
- Club de Nationale 1 = 1 délégué
- Club de Nationale 2 = 1 délégué
- Club régional = 1 délégué
- Club de Football Féminin = 1 délégué
- Ligue régionale de football = 2 délégués
- ONCAV = 2 délégués
- UASSU = 1 délégué
- Beach Soccer et Futsal = 1 délégué
- Sports Travaillistes = 1 délégué
- ANAFS = 1 délégué
- ANEEFS = 1 délégué
- ANMS = 1 délégué
- AIFS = 1 délégué
- CONEFS = 1 délégué

Le délégué désigné doit être porteur d'une lettre d'accréditation (mandat) dûment signé et estampillé du cachet par le Président de sa structure pour participer aux travaux.

Sachant pouvoir compter, encore une fois, sur votre disponibilité, je vous prie d'agréer, **Mesdames, Messieurs**, l'expression de ma considération distinguée.

FEDERATION SENEGALAISE DE FOOTBALL
LE PRESIDENT

Me Augustin SENGHOR

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE L'EXERCICE 2021

L'AGO de l'exercice 2021 s'est tenue le dimanche 26 Juin 2022 à l'auditorium de l'Institut Supérieur Enseignement Professionnel (ISEP) de Thiès ;
Elle s'est déroulée en deux temps ; une partie protocolaire et les travaux proprement dits.

I - CEREMONIE PROTOCOLAIRE :

La cérémonie protocolaire a démarré à 11 h 40 sous la Présidence de Monsieur Ibrahima NDAO, Directeur de Cabinet du Ministre des Sports.
Une minute de silence a été observée en mémoire des disparus du monde du football dont Messieurs Abdoulaye GUEYE dit TOURE, Président du club YEGGO et membre de la LSFP et Cheikh FALL, ancien commissaire aux comptes de la FSF.

1- Allocution de Monsieur le Président de la FSF, Me Augustin SENGHOR :

Le Président a rappelé l'objet de l'AGO qui se tient pour la première fois après sa réélection comme Président à la tête de la Fédération Sénégalaise de Football.
Dès l'entame de son propos il a remercié le Président de la République, SEM Macky SALL, pour le soutien et l'accompagnement multiforme au football sénégalais.
Le Président a poursuivi son allocution en remerciant ses collègues du Comité Exécutif, l'administration fédérale et les membres de l'assemblée, pour leurs contributions au développement du football. Il a particulièrement remercié le Ministre Abdoulaye Saydou SOW, 2eme Vice-Président de la FSF et Président de la Ligue de Football amateur, pour tous les efforts déployés pour la réussite du football ;
Il a associé à ses remerciements le Ministre des Sports, Monsieur Matar BA et ses collaborateurs pour leur soutien constant ;
En outre, le Président de la FSF a insisté sur la solidarité et le travail collégial des membres de l'équipe fédérale ;

2 - Allocution du Directeur de Cabinet de Ministre des Sports

Monsieur Ibrahima NDAO, représentant le Ministre des Sports, a commencé son intervention en saluant la présence de Monsieur Abdoulaye Saydou SOW, Ministre, 2e vice-Président de la FSF et Président de la LFA, qui ne ménage aucun effort pour le développement du football sénégalais.
Au nom du Ministre des Sports, il a magnifié le travail du Président et de son équipe qui a abouti aux résultats appréciables que l'on sait. Il a mis l'accent sur la bonne et sincère collaboration qui existe entre le Ministère des Sports et la FSF.
Pour terminer, Monsieur NDAO a, au nom du Ministre des Sports, déclaré ouverte l'Assemblée Générale Ordinaire de l'année 2021 de la FSF ;

II - TRAVAUX PROPREMENT DITS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE :

Les travaux ont démarré à 12 Heures 05 sous la présidence de Me Augustin SENGHOR, Président de la Fédération Sénégalaise de Football ;

1 - Vérification de la conformité de la convocation et de la composition de l'AGO

La convocation des délégués a été envoyée dans les délais et le partage des documents de l'AGO a été vérifié et certifié conforme ;

Pour la conformité de la composition de l'AGO, tous les participants ont été soumis aux opérations d'enregistrement avant la remise du badge permettant l'accès à la salle de déroulement des travaux ;

2 - Approbation de l'ordre

L'ordre du jour statutaire a été approuvé par les membres de l'assemblée générale.

3 - Suspension ou radiation de membres

L'assemblée générale n'a pas prononcé de suspension ou de radiation de membre.

4 - Approbation du Procès-verbal de la dernière Assemblée Générale :

Le procès-verbal de l'assemblée générale de l'exercice 2020 a été approuvé par les membres de l'A.G.O.

5 - Etude et approbation du rapport d'activités

Le rapport d'activités de l'exercice 2021 élaboré par le Secrétariat Général de la FSF, adopté par le Comité Exécutif, a été transmis aux membres de l'Assemblée Générale.

Au cours de l'A.G.0, une présentation PowerPoint de toutes les activités de l'exercice 2021 de la FSF a été faite par le Secrétaire Général. Les membres de l'A.G.O ont apprécié cette présentation et ont ratifié les différentes décisions du Comité Exécutif et du Comité d'Urgence qui ont été rapportées.

Complétant le Secrétaire Général, le Président de la Fédération Sénégalaise de Football a donné des précisions sur le projet de réfection et de modernisation du stade Demba DIOP de Dakar. Il a rappelé que des appels offres ont été lancés pour le choix des architectes et des entreprises pour la réalisation des travaux. Ainsi, les Procès-verbaux de la commission ad hoc d'octroi des marchés, adoptés par le Comité d'Urgence et le Comité Exécutif, sont soumis à la validation de l'AGO.

6 - Etude du rapport financier et approbation

En plus du document partagé aux délégués, le Directeur financier de la FSF a fait une présentation Power Point du rapport financier de l'exercice 2021.

Il ressort de cette présentation que l'exercice 2021 a enregistré 3.309.434.572 F CFA de produits. Les charges de cet exercice s'élèvent à 3.855.036.855 F CFA.

De ce fait, le résultat négatif de la FSF au 31 Décembre 2021 est de -545.602.283 F CFA ;

Il faut également signaler que le Directeur financier a fait part aux membres de l'AG du financement FIFA Farword qui se présente comme suit :

Cout opérationnel	**539 741 968 F CFA**
Infrastructure	**49 860 000 F CFA**
Compétitions	**124 650 000 F CFA**
Formation entraineurs	**4 315 852 F CFA**
Solidarité Covid	**262 394 504 F CFA**
Soit un total de	**975 432 756 F CFA**

Le Directeur financier a également présenté le projet de budget prévisionnel de l'exercice 2022 qui s'élève **6.551.875.000 F CFA**

- Suite à la présentation du rapport financier, le commissaire aux comptes, Monsieur Abdoulaye DRAME, a présenté son rapport d'audit externe effectué pour l'exercice 2021 sur le contrôle du bilan et du compte résultat de la FSF, la vérification des ressources encaissées, le contrôle des dépenses, les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Après quelques observations et recommandations, il a donné quitus à la FSF pour la gestion de ses comptes.

Le rapport d'activités, le rapport financier de l'exercice 2021, le projet de budget 2022 ont été approuvés par l'Assemblée Générale par acclamation ;

Lot	Objet	Adjudicataires provisoires	Montants attribués CFA TTC
1	Travaux généraux	C-GIM Km 40 Route de Rufisque/Entée Zac Mbao	**2.244.543.914**
2	Zone de jeu	DASL/VENTURELLI Parcelles Assainies Unité 26 no 525 en face VDN	**588.733.860**
3	Lots techniques	TECHNIMEX Route Front de Terre, DAKAR	**864.048.498**
4	C-GIM Km	C-GIM Km 40 Route de Rufisque/Entée Zac Mbao	**739.171.588**
5	Mobilier et Equipements	AL FATAH Services Castors 2 villa no85, Dakar	**431.272.300**

7- Intervention du représentant du Collège des Présidents de Ligues Régionales de football:
Le collège des Présidents de Ligues régionales, représenté par Monsieur Pape Sidy LO, Président de la Ligue de football de Thiès, a tout d'abord remercié le Président de la FSF pour avoir accepté de porter le projet de consensus destiné à regrouper tous les acteurs du football pour la conquête de la Coupe d'Afrique de Nations (Cameroun 2021) ;
Monsieur Lo s'est réjoui des avancées significatives notées depuis la dernière Assemblée Générale Ordinaire précédente :

- Augmentation des subventions allouées aux Ligues régionales,
- Augmentation du nombre de clubs régionaux qui passe en nationale 2,
- Détection de jeunes joueurs dans toutes les régions (d'où une meilleure représentation dans les sélections nationales),
- Paiement à temps des frais de transport des clubs des championnats nationaux (N1, N2, Football Féminin),
- Prise en charge des frais de transport des clubs régionaux (à pérenniser), finalisation très prochaine de la construction des sièges des Ligues de Kaffrine et de Fatick,
- Achèvement des travaux du stade Maniang SOUMARE (à inaugurer prochainement),
- Mise en place projet de compétitions nationales des jeunes (U 15 et U20) porté par le DTN à travers le programme Farword,
- La formation des cadres,
- La maitrise des calendriers des compétitions dans toutes les catégories,
- Application effective du règlement des transferts de joueurs amateurs vers des clubs professionnels ;

Le porte-parole du collège des Présidents de Ligues régionales a poursuivi son intervention en faisant état des perspectives proposées par le collège dont entre autres :

- faire bénéficier les acteurs du football des retombés financiers des coupes d'Afrique et du monde,
- Adopter un bon système de montée et de relégation dans les différentes compétitions,
- Mettre en place un calendrier général bien maitrisé pour tous les secteurs du football (nawetane, football travailliste, compétitions fédérales),
- Organiser régulière de sessions de formation des cadres,
- Reprendre l'organisation des phases nationales de petites catégories (sélections régionales U17 et U 20),
- Construire les autres sièges de Ligues régionales par Lots de trois Ligues,
- Mettre à disposition les diplômes d'entraineur (beaucoup de lauréats n'ont pas encore reçu leur diplôme),
- Maintenir la dynamique consensuelle des acteurs du football qui peut conduire à d'autres victoires ;

Reprenant la parole, le Président de la FSF a remercié le Collège des Présidents de Ligues régionales tout en précisant que les propositions faites doivent être soumises et entérinées par le Conseil d'Administration de la LFA avant leur validation par le COMEX et l'AGO.

Conclusion :

En clôturant les travaux, le Président de la FSF a précisé que la proposition relative à l'augmentation des clubs doit être étudiée sur les plans technique et financier.
Il a enfin remercié tous les participants à cette Assemblée Générale et a souhaité à toutes les délégations un bon retour dans leurs foyers.

La séance a été levée à 14H00.

Le Président de séance ***Le Secrétaire de séance***

I - INTRODUCTION

Vous vous rappelez sans doute que la date anniversaire de notre dernière Assemblée Générale Ordinaire vient à peine d'être fêtée puisqu'elle s'était tenue le 26 juin 2022 à l'Auditorium de l'Institut Supérieur d'Enseignement Professionnel (ISEP) de Thiès.

Une année après, nous renouons avec cette tradition bien établie, imposée par nos statuts, sauf que nous aurions dû tenir cette assemblée générale juste après la fin de l'année civile et idéalement au plus tard au mois de mars de l'année en cours pour respecter la promesse faite lors de nos dernières rencontres mais aussi pour satisfaire les exigences de bonne gouvernance financière de la FIFA, après la clôture de la gestion en fin d'année civile.

En effet, vous le savez tous, la contribution financière de la FIFA dans le budget des Associations Membres, à travers la redistribution des retombées commerciales de ses grandes compétitions ou événements mais aussi à travers le programme FIFA Farword, est essentielle dans la prise en charge des besoins de celles-ci. Sans ce soutien, la grande majorité des 211 associations que comptent la FIFA serait à la peine et trouverait difficilement les ressources indispensables pour leur développement.

En retour, la FIFA a besoin de savoir si les fonds octroyés ont été absorbés suivant les principes arrêtés dans les règlements dédiés, à travers les vérifications faites par la mission d'audit central mais aussi à travers l'approbation, en assemblée générale, des états financiers retraçant tous les revenus et toutes les dépenses de notre institution commune.

Répondre à cette commande de la FIFA a toujours été un vœu et une préoccupation souvent rappelée par la Fédération Sénégalaise de Football à l'occasion des réunions de ses différentes instances.

Dans la même veine, la fédération, au-delà du fait qu'elle doit informer des activités menées tout au long de l'année, a aussi le devoir impérieux de rendre compte à ses membres de l'utilisation des fonds mis à sa disposition et provenant de sources diverses.

Ce retard que nous accusons aujourd'hui pour vous informer des résultats d'une année de gestion, est la conséquence d'un calendrier de compétions internationales extrêmement dense en 2022 où quasiment toutes nos différentes équipes étaient en lice sur différents tableaux de compétitions africaines et mondiales, entrainant l'indisponibilité de plusieurs membres du Comex désignés dans les pour différentes missions de préparation ou participation à des compétitions.

En effet et pour illustrer nos propos, je voudrais vous rappeler le parcours de nos différentes équipes nationales :

- **L'équipe «A» :**

▪ Phase finale de la CAN TotalEnergies, Cameroun 2021 avec 07 matches joués

▪ Eliminatoires Coupe du Monde Qatar 2022 : 02 matches de barrages disputés et une participation au tournoi final de la Coupe du Monde avec 04 matches disputés.

▪ Eliminatoires CAN : 02 journées livrées et 02 matches amicaux à l'extérieur joués.

- **L'équipe Locale :** 02 matches amicaux au tournoi des 04 Nations en Algérie, 03 matches lors de la Coupe COSAFA en Afrique du Sud, 04 matches (1er et 2ème Tour des Eliminatoires de la CAN Algérie 2022 et 2 matches amicaux à l'extérieur.
- **L'équipe nationale U23** avec 02 matches amicaux à l'extérieur et 02 matches officiels pour les éliminatoires de la CAN U 23 au Maroc 2023
- **L'équipe nationale U20** qui a joué 06 matches au tournoi de l'UFOA/A en Mauritanie
- **L'équipe nationale U17** a pris part à 02 matches amicaux et à 04 matches au tournoi zonal qualificatif à la CAN Algérie 2023

- **L'équipe féminine «A»** a livré 04 matches amicaux et 02 matches du 2ème tour des éliminatoires de la CAN, 04 matches de poule de la phase finale de la CAN au Maroc et un match de pré-barrage.
- **L'équipe nationale féminine U20** a joué 04 matches de 4ème et 5ème tour des Eliminatoires de la Coupe du Monde Costa Rica 2022
- **L'équipe nationale U17 filles** a participé au 2ème tour des Eliminatoires de la Coupe du Monde Féminine, Inde 2022 avec 02 matches joués
- **Le Beach Soccer** a disputé 02 matches lors des éliminatoires de la CAN Mozambique 2022, 05 matches du tournoi COSAFA et 05 matches au tournoi final de la CAN etc.

En quelques lignes nous vous avons retracé le parcours de nos différentes équipes nationales sur l'échiquier continental et mondial, mais pour assurer cette existence et cette progression dans les résultats, la fédération a dû se mobiliser pour prendre des initiatives afin de soutenir et de maintenir ses différentes équipes dans la course pour le sacre ou tout au moins pour des résultats satisfaisants.

Evidemment pendant tout ce temps, les championnats locaux (professionnel et amateur), les coupes nationales, toutes catégories confondues et autres tournois, se déroulaient sur toute l'étendue du territoire et sous les auspices et le contrôle avisé de la Fédération bien décidée à conquérir l'Afrique.
Aujourd'hui, le temps est favorable pour que nous puissions nous retrouver pour faire l'état des lieux et donc pour évaluer objectivement les décisions prises et les actions menées pendant la saison 2021/2022.

Cet exercice est d'une importance capitale dans la vie de notre institution car au- delà du sentiment de satisfaction qui peut nous animer au vue des résultats appréciables acquis, nous avons besoin de connaître nos points forts mais aussi nos points faibles dans le management de nos activités pour pouvoir ensuite nous fixer de nouveaux buts, de nouveaux objectifs et mettre en place un nouveau plan stratégique, adapté aux besoins de notre football.

En effet, initialement qualifié d'activité ludique par essence, le football a aujourd'hui la puissance d'interagir avec tous les domaines de la vie (économique, sociale, éducative, culturelle, sanitaire, politique etc.), d'où son importance dans les politiques publiques, d'où également l'intérêt et le sérieux que nous devrions lui accorder dans nos discussions d'aujourd'hui afin de lui faire jouer son véritable rôle d'outil à la fois d'épanouissement et de développement intégral.

Ainsi, l'appréciation des décisions du Comité Exécutif et du Comité d'Urgence mais aussi une analyse du fonctionnement des structures clés de la fédération, serviront de prétexte pour alimenter les discussions que nous souhaitons riches, objectives, positives et partagées.

Par le passé, nous avions toujours montré que nous en étions capables et sommes toujours ressortis de nos retrouvailles avec le sentiment du devoir accompli et la conviction que les perspectives arrêtées étaient bonnes et que chacun d'entre nous consentait et s'engageait à participer de manière active au progrès de notre football vers des lendemains meilleurs.

II- FONCTIONNEMENT DU COMITE EXECUTIF

Malgré la participation de toutes ses équipes et sélections aux compétitions internationales, le Comité Exécutif s'est réuni autant qu'il a pu le faire et précisément à six (07) reprises avec un ordre du jour souvent consacré, mais sans s'y limiter, à la préparation, à la participation ou à l'évaluation de toutes les rencontres citées en amont.
En effet, d'autres questions importantes en matière de gouvernance, de compétions nationales, de finances, d'infrastructures ont été aussi traitées par le Comité Exécutif et c'est le lieu de vous en faire l'économie pour que vous puissiez en connaitre et apprécier les décisions que vos représentants ont cru devoir prendre, en votre nom, pour répondre aux préoccupations et nécessités du moment.

II.1- DECISIONS EN MATIERE DE GOUVERNANCE

- Remercier Son Excellence le Président de la République :
  1) Pour sa vision et sa volonté politique d'accompagner la FSF dans sa quête du trophée continental.
  2) Pour avoir mobiliser toutes les ressources nécessaires à la préparation et la participation de l'équipe.
  3) Pour les primes et récompenses accordées aux joueurs et aux membres de l'encadrement.
- Remercier Monsieur Matar BA, Ministre des Sports et son équipe pour la complicité, les mesures et dispositions prises pour la quête trophée.
- Féliciter le Président de la FSF pour les diligences administratives et les demandes initiées pour faire plier le club de Watford qui refusait de libérer le joueur Ismaïla SARR en arguant de l'indisponibilité de celui-ci pour cause de blessure.
- Remercier tous les joueurs et l'encadrement pour leur engagement personnel et surtout exprimer la gratitude de la FSF à Sadio MANE pour son courage et sa détermination à jouer le match contre l'Egypte malgré la blessure contractée lors du précédent match contre le Burkina Faso.
- Compléter la composition des Commissions permanentes en désignant les membres autres que les présidents, les Vice-présidents et les rapporteurs déjà choisis.
NB : Ces commissions comprendraient sept (7) à Huit (8) membres, hormis celles d'organisation vingt (20 membres) et Planification et Gestion des Compétitions douze (12membres).
Dans chaque commission, le Président de la FSF est autorisé à désigner deux (02) membres.
- Créer les Commissions « Sécurité et sûreté », « accueil et protocole », confiées respectivement au Commissaire Demba SARR et à Monsieur Pape NGOM et placées sous l'autorité du Secrétaire Général.

- ✔ Reporter l'AGO du 28 mai 2022 au 18 juin 2022 du fait de la coïncidence de sa date avec celle de la finale du Champions League UEFA.
- ✔ Fixer la date de dépôt de rapport des ligues régionales le 26 mai au plus tard.
- ✔ Remercier le SGA Ibrahima NIANG, élu Maire de sa localité et qui rejoint son cadre d'origine (Ministère des Sports)
- ✔ Nommer Monsieur Mapathé GAYE, Secrétaire Général adjoint , cumulativement avec ses fonctions de chef du Département des Finances.
- ✔ Confier le suivi programme Foward de la FIFA à Monsieur Mamadou DIOUF, Chef du département Juridique.
- ✔ Voir avec le Ministère de tutelle les correctifs à apporter afin d'assurer l'implication des présidents de ligues et des acteurs du football dans le programme de tournée du trophée de la Coupe d'Afrique à l'intérieur du pays.
- ✔ Valider la tenue d'un séminaire d'harmonisation des activités des ligues régionales prévu les 16 et 17 juillet 2022 et qui permettra d'élaborer les outils et les supports de gestion destinés au contrôle administratif et financier des clubs et ligues, avec la réserve de devoir présenter les TDR à la LFA et à la FSF, pour approbation.
- ✔ Adopter le PV N°4 de la réunion du Comex du 10 mai 2022 ainsi que les rapports d'activités et financiers 2021.
- ✔ Féliciter Sadio MANE pour son classement à la deuxième place du Ballon d'Or et son prix SOCRATES.
- ✔ Préparer (DTN) le document sur la proposition d'augmentation du nombre de clubs en L1et L2 et son impact sur les autres championnats y compris sur le plan financier.
- ✔ Faire des communiqués sur les procédures menées avec les services de Police et de Douanes pour lutter contre la commercialisation frauduleuse des maillots de l'équipe nationale.
- ✔ Féliciter les membres du COMEX, le Secrétariat et les services de police et de la Douanes qui ont participé à la réussite des opérations de saisie de milliers de maillots.
- ✔ Protéger la marque FSF et le logo de la FSF au plan national et international
- ✔ Adopter le PV N°5 de la réunion du Comex du 10 mai 2022.
- ✔ Rappeler aux membres du COMEX qu'ils doivent se concentrer sur l'essentiel et mettre de côté l'aspect festif de la Coupe du Monde
- ✔ Arrêter ainsi qu'il suit la liste de la délégation fédérale à la Coupe du Monde
  - COMEX : 25
  - LIGUES : 05
  - LSFP : 02
  - LFA : 02
  - ONCAV : 01
  - ANCIENS INTERNATIONAUX : 01
  - ARBITRES : 01
  - FOOT FEMININ :01
  - MEDECIN : 01
  - INVITES SPECIAUX : Salam TOURE, Boubacar SARR, Saër Dièye SECK, Nouha CISSE, Mbaye MBOW.
  - ADMINISTRATION : 03 places à réserver
  - SECURITE : 06 Eléments BIP (prévision Ministère)
  - SPONSORS : Liste à établir en conformité avec les contrats en cours

- Faire assurer la permanence de la FSF pendant la Coupe du Monde par messieurs Pape Sidy LO et El Hadji Amadou WADE, assisté de Mamadou SAMBA et Florence BIAGUI, pour le Secrétariat.

- Renforcer et moderniser le Secrétariat en recrutant M Abdoulaye NDIAYE, en fonction à la ligue de football de Dakar et en nommant Mamadou DIOUF comme Secrétaire Général Adjoint cumulativement à ses fonctions de Chef du Département Juridique, en remplacement de M Mapathé GAYE nommé Directeur Exécutif de l'UFOA/A.

✔ Organiser un séminaire de restitution et de validation du projet de réforme des textes avant le 03 novembre 2022

✔ Renvoyer l'examen de la réforme des textes à la réunion du CE prévue le 03 novembre 2022 et après la mission conjointe de la CAF/FIFA, prévue le 21 au 24 octobre 2022.

✔ Faire sanctionner par la Commission de discipline tous ceux qui se rendent coupables de location ou de cession de clubs et traquer les responsables de ces agissements.

✔ Préciser à ceux qui demandent une intégration dans le COMEX que la FSF ne peut reconnaitre qu'une seule entité dans chaque secteur d'activités et qu'aux termes de l'article 11 de ses statuts, les syndicats ne peuvent être membres de la FSF.

✔ Déposer auprès du secrétariat après ceux du DTN, de la Commission médicale, de la Commission Marketing et du Directeur Financier, tous les autres rapports de mission de la Coupe du Monde Qatar 2022 pour disposer d'un bilan complet.

II.2- DECISIONS EN MATIERE DE COMPETITIONS NATIONALES

✔ Condamner les actes de violences observés au stade Alboury Ndiaye lors de la rencontre (Ndiambour vs Jaraaf).

✔ Veiller à la sécurité des matchs du championnat surtout en la fin de la saison et sanctionner sévérement les acteurs à l'origine des incidents.

✔ Procéder à l'envoi des circulaires relatives aux procédures d'engagement et d'enregistrement des licences pour le démarrage du championnat de Beach Soccer qui doit se terminer juste avant la CAN de Beach Soccer.

✔ Prendre acte de l'intégration du Président Abdoulaye SOW à la Commission Compétitions des Jeunes de la CAF et du Président Omar Gueye Ndiaye à celle du Beach Soccer.

✔ Mettre en place une commission Planification des compétitions qui va se réunir avec la LSFP et l'Administration pour concevoir un calendrier des compétitions sur le moyen terme quatre (4 ans).

✔ Rappeler que l'organisation de tournoi de football doit être autorisée par la FSF et que tout arbitre qui voudrait y officier devrait demander l'autorisation à la FSF.

✔ Confirmer le Casa Sport pour représenter le Sénégal à la Ligue des Champions de la CAF.

✔ Après examen du Règlement de la CAF et de la FSF, désigner le club classé deuxième du championnat national (ASC Les Jaraaf de Dakar) pour représenter le Sénégal à la Coupe de la Confédération si le Casa Sport réussit le doublé (championnat et coupe).

✔ Adopter le calendrier général proposé des compétitions de la saison 2022/2023

- Démarrage : 15 octobre 2022

- Fin de saison : 31 août 2023

✔ Adopter les périodes d'enregistrement et de transfert des joueurs professionnels et amateurs

- Pour les Professionnels :
  - 1ère période : 10 août – 15 octobre 2022
  - 2eme période : 1er février – 02 mars 2023
- Pour les Amateurs :
  - 1ère période : 25 septembre – 31 décembre 2022
  - 2eme période : 20 janvier – 20 février 2023

✔ Adopter l'affiliation provisoire des clubs proposés par la Commission juridique sur la base de quota affecté à chaque ligue régionale suivant le nombre de demandes reçues.

N°	LIGUES	OBSERVATIONS
	TAMBACOUNDA	
01	Asc Dioubo de Tamba	
02	Association Goudiry Sport Club	
	DIOURBEL	
01	Baybayar Football Club	
02	Espoirs de Diourbel	
	FATICK	
01	Espoirs de Gossas	
02	Keur Samba Guèye	
03	Génération Solidaire de Fimela	
04	Asc Teen-Bi de Sokone	
	KOLDA	
01	AJDSS de Faraba	
02	Olympique de Vélingara	
03	Asc Laly Dème de Médina Yoro Foula	
	LOUGA	
03	Académie Kébémer Sport	
	MATAM	
01	Union Sportive de Rénérou	
02	Haayo des Agnames	
03	Asc Diam Diam	

N°	LIGUES	OBSERVATIONS
	SEDHIOU	
01	Académie Jules François Bocandé	
02	AS Sédhiou	
03	Association Sportive de Djiragone	
	KAFFRINE	
01	Mbella Football Club	
02	Diokoul Football Club	
03	Ndiognick Football Club	
	THIES	
01	Thiénaba Footbal lClub	
02	Asc Tassanaak de Sindia	
03	Taiba Football Club	
04	Kadior Football Club de Tivaouane	
05	AFAT	
	ZIGUINCHOR	
01	Football Club Santhiaba de Oussouye	
02	Niaguis Football Club	
03	Espérance de Ziguinchor	
04	Académie des Jeunes Footballeurs de Ziguinchor	
	KAOLACK	
01	Busura Football Club	
02	Guélewars de Latmingué	
03	Diabel Foot de Keur Madiabel	
	SAINT-LOUIS	
01	Football Club Sor Nord	
02	Rao Foot Center	
	KEDOUGOU	
01	Etincelles Football Club	
	DAKAR	
01	Centre de Formation Havre Sen (Pikine)	Sous réserve de changer de nom
02	FC Kumbalamb Rufisque	
03	Atlantique Football de Guédiawaye	
04	Académie Foot Pro de Guédiawaye	Sous réserve de changer de nom
05	Baobab Olympique Club de Keur Massar	
	TOTAL DE CLUBS AFFILIES	***41***

NB : Sous réserve du changement de nom pour certains clubs ou de complément des frais d'affiliation qui s'élèvent maintenant à 150 000 FCFA comme décidé.
Les clubs nouvellement affiliés ne peuvent prétendre à la subvention fédérale pendant au moins deux (02) ans.

- Approuver la constitution des pôles proposées par la commission de planification et de gestion des compétitions nationales ainsi que la date de fin des préliminaires de la Coupe du Sénégal toutes catégories confondues (30 janvier 2023.
- Rappeler au DTN l'étude de faisabilité a mener pour l'augmentation du nombre de clubs des championnats nationaux et le faire accompagner, dans cette mission, par un membre du Département des finances et un membre de la Commission de Planification et de gestion des compétitions nationales.
- Organiser la visite du nouveau siège à Liberté 6 Extension le lundi 26 décembre 2022 et procéder à la répartition des locaux aux différents services de la FSF.
- Etablir un avenant pour la continuation des travaux du siège de la ligue de Fatick
- Démarrer les travaux du siège de Kaolack après la visite qui a été faite
- Donner mandat au Collège des Présidents de Ligues Régionales pour proposer un lot de 3 à 6 ligues à construire prochainement.
- Faire concevoir par le président de la commission médicale un projet de Centre médical à Toubab Dialaw
- Faire l'inventaire de tout le matériel médical de la FSF.
- Inscrire le projet de réforme des textes à l'ordre du jour de la prochaine réunion du COMEX.

II.3- DECISIONS EN MATIERE DE COMPETITIONS INTERNATIONALES

- Mettre en place une Commission Fédérale de suivi des tâches et des relations avec la FIFA pour préparer la Coupe du Monde Qatar 2022

Composition :

- Président/FSF
- Les VP/FSF
- Omar SAMB
- Louis LAMOTTE
- Mayacine MAR
- Serigne Malick THIAM
- Omar Gueye NDIAYE
- Amara TRAORE
- Mbaye Diouf DIA
- Dr Babacar NGOM

- Mettre en place un groupe de travail sur la gestion du ticketing :
  - Louis LAMOTTE
  - Samsidine DIATTA
  - Mamadou DIOUF

- Faire confirmer par le SG, l'intégralité de la réservation « Tickets Paiement /Association Nationale » que la FIFA a accordé au Sénégal
- Confirmer l'étape de préparation de l'Equipe au Maroc pour bien préparer les deux (2) matchs Aller-Retour contre l'Equipe d'Egypte (Caire-Dakar), qualificatifs à la Coupe du Monde Qatar 2022.

- Organiser deux (2) missions de prospections à Marrakech et au Caire pour anticiper sur les dispositions à prendre (accueil, hébergement, restauration, transport, entrainement, questions administratives et sanitaires etc.
- Programmer des séances de travail avec les services du Ministère des Sports en perspective du match retour à Dakar contre l'Egypte.
- Faire des visites et des séances pratiques avec le Directeur du Stade Maître Abdoulaye WADE pour se familiariser avec la configuration du stade qui va abriter pour la première fois un match international officiel.
- Organiser le déplacement des légendes africaines et sénégalaises et assurer la coordination de l'organisation du match de gala prévu à l'occasion de la cérémonie d'organisation.
- Valider les propositions de remplacement de coaches faites par le DTN :

Equipes	Entraineur	Adjoints
LOCALE	PAPE THIAW	DJIBY FALL – JOSEPH SENGHOR
U23	DEMBA MBAYE	ISSA AIDARA – ABDOULAYE SECK
BEACH SOCCER	MAMADOU DIALLO	VIEUX SAER THIOUNE – PAPE JEAN KOUMPAKI

- Remettre au DTN toutes les demandes de matches amicaux faites dans le cadre de la préparation des journées 1 et 2 des éliminatoires de la CAN et de la Coupe du Monde Qatar 2022, pour que l'entraineur principal puisse faire des propositions correctes de sparring-partner.
- Saisir le Ministre des Sports pour la libération, avant le 4 juin, du stade Lat- Dior occupé par les élevés policiers en formation, afin de satisfaire la demande de la Fédération Gambienne d'y tenir le match délocalisé Gambie vs Sud Soudan.
- Tenir une réunion spécifique le mardi 17 mai 2022 à 10h00 au siège de la FSF pour assurer d'une bonne organisation du match du 4 juin 2022 Sénégal vs Benin
- Demander à la Commission des Finances de proposer la tarification des billets d'entrée à la société H&B et de confectionner à temps les billets.
- Demander la Commission infrastructures et logistiques de se rapprocher de la SOGIP pour prendre possession à temps du stade président Abdoulaye WADE.
- Assurer la préparation à la CAN de l'équipe féminine en Turquie (jusqu'au 23 juin 2022).
- Valider le renforcement du staff médical de l'équipe locale en perspective du Championnat d'Afrique des Nations prévu en Algérie du 13 janvier 2023 au 04 février 2023.
- Faire quitter très tôt l'équipe féminine (03 février 2023 pour préparer la Coupe du Monde féminine Nouvelle Zélande (18-23 février 2023) pour lui permettre de s'acclimater
- Préparer les rencontres Sénégal vs Mali et retour (24 et 28 mars 2023 et comptant pour les éliminatoires de la CAN U23au Maroc.

II.4 - DECISIONS EN MATIERE DE FINANCES

- Accorder un bonus aux joueurs à la suite du sacre de la CAN Cameroun 2021.
- Allouer une prime spéciale aux membres du COMEX et de l'Administration.
- Revaloriser les indemnités annuelles des membres du COMEX.
- Faire respecter les procédures financières en veillant à ce que toutes les dépenses du macth (Sénégal vs Egypte) figurent dans les prévisions budgétaires et validées, ceci pour éviter la réaction non maitrisée face aux urgences.
- Veiller à ce que toutes les recettes soient versées directement dans les comptes de la FSF.
- Accorder une subvention de 516.500.000 Frs aux clubs, groupements associés et groupes d'acteurs.

CLUBS	MONTANT
Ligue 1	4 500 000
Ligue 2	3 500 000
Nationale 1	3 000 000
Nationale 2	2 000 000
Division 1 Foot Féminin	2 000 000
Division 2 Foot Féminin	1 000 000
Régionaux	750 000
Beach Soccer	500 000

- Régler sur les recettes du match Sénégal vs Egypte, le montant de la sanction de la CAF de 112 000 000 Frs infligée par la Commission de Discipline de la CAF à la suite aux incidents lors de ce match.
- Mettre en place une gestion optimale et fiable du ticketing lors des matchs du Sénégal à domicile
- Revenir, après l'expérience de Diotali, sur l'ancien système de confection de billets (hologramme, code-barre, bracelets) et de vente de tickets en collaboration avec la Commission des Finances.
- Surseoir à faire appel de la décision disciplinaire de la CAF en attendant de recevoir les motivations de la décision et la suite réservée à la plainte de la partie Egyptienne
- Libérer les subventions aux acteurs

AUTRES ACTEURS	MONTANT
ONCAV	2 000 000
ANAFS	750 000
Association d'Entraide des Anciens Footballeurs / Fonds de Solidarité Sportive	500 000
Fédération des Sports Travaillistes	750 000
Amical des Employés de la FSF	750 000
ASMAS	500 000
Association des Médecins de Sports	750 000
Association des Entraineurs et Educateurs de Football	750 000
Association des Internationaux	750 000
ANPS	750 000
CONEFS	750 000

✔ Ratifier le PV de la Commission ad hoc en charge de la procédure de passation de marchés qui a statué sur l'adjudication des différents lots du projet de réhabilitation du stade Demba DIOP

Lot	Objet	Adjudicataires provisoires	Montants attribués CFA TTC
1	Travaux généraux	C-GIM Km 40 Route de Rufisque/Entée Zac Mbao	**2.244.543.914**
2	Zone de jeu	DASL/VENTURELLI Parcelles Assainies Unité 26 no 525 en face VDN	**588.733.860**
3	Lots techniques	TECHNIMEX Route Front de Terre, DAKAR	**864.048.498**
4	C-GIM Km	C-GIM Km 40 Route de Rufisque/Entée Zac Mbao	**739.171.588**
5	Mobilier et Equipements	AL FATAH Services Castors 2 villa no85, Dakar	**431.272.300**

✔ Valider les demandes des présidents de ligues régionales, mais exiger qu'ils rendent compte de leur gestion

LIGUES	L1	L2	N1	N2	Régionale	Subvention initiale	Nouvelle proposition
KEDOUGOU	-	-	1	1	5	3.500.000	4.500.000
TAMBA	-	-	1	2	8	5.5000.000	7.000.000
ZIGUINCHOR	1	-	1	4	18	6.000.000	8.000.000
KOLDA	-	-	1	2	9	5.500.000	7.000.000.
ST-LOUIS	1	-	2	3	22	6.000.000	8.500.000
KAOLACK	-	-	1	4	18	5.500.500	8.000.000
LOUGA	1	-	1	4	11	5.500.500	7.000.000
FATICK	-	1	1	1	15	5.500.000	7.500.00
DIOURBEL	-	1	1	2	13	5.500.000	7.000.000
MATAM	-	-	-	1	11	5.500.000	7.000.000
THIES	3	6	3	3	33	7.500.000	10.500.000
SEDHIOU	-	-	-	2	15	5.500.00	7.500.000
KAFFRINE	-	-	1	2	12	5.500.000	7.000.000
DAKAR	8	6	9	9	74	11.000.000	15.000.000
Total	14	14	24	40	264	83.500.000	111.000.000

✔ Subventionner, compte non tenu des 50.000.000Fcfa offerts par le Président de la République aux finalistes de la Coupe du Sénégal, à hauteur de 25 000 000Fcfa chaque équipe qui représentera le Sénégal aux compétions africaines et ajouter 500 000 FCFA aux primes des vainqueurs des Coupes nationales des autres catégories.

✔ Valider les montants des primes qui seront allouées à l'équipe locale suivant le barème ci-dessous :

Prime de participation……..…....1.000.000 FCFA
¼ finale……..…1.500.000 FCFA
½ finale……..2.000.000 FCFA
Finaliste……..2.500.000 FCFA
Vainqueur Finale……..laissée à l'appréciation de l'autorité

II.5-DECISIONS EN MATIERE D'INFRASTRUCTURES

✔ Mandater le Président de la FSF pour qu'il s'attèle à la réfection du siège et de l'immeuble du point E au moment où il est envisagé de déménager le siège dans un immeuble de six (6) étages, situé à côté CICES

✔ Demander de faire d'abord l'évaluation des travaux en cours au niveau des sièges de ligues régionales et l'étude de faisabilité des autres ligues dont les dossiers sont complets, avant de poursuivre les travaux

- Encourager le Président à finaliser les projets :
  - Démarrage des travaux du stade Demba Diop
  - Mise en œuvre de la convention de mise à disposition du stade Lat Dior signée avec le Ministre des Sports le 08 septembre 2022
  - Déménagement du siège de la FSF à Liberté VI Extension ' nouveau site).
  - Installation du gazon synthétique du stade de Kédougou.
  - L'installation du forage au centre Youssoupha Ndiaye de Guéréo.
  - Pavage des voieries à Guéréo et au Centre Jules François Bocande

II.6- DECISIONS EN MATIERE D'ARBITRAGE

- Reporter les discussions et échanges sur le conflit Arbitres/ONCAV à une date ultérieure (après la Coupe du Monde Qatar 2022).

III- FONCTIONNEMENT DU COMITE D'URGENCE

Traitant de toutes les affaires nécessitant d'être réglées entre deux (02) séances du Comité Exécutif, le Comité d'Urgence ne s'est réuni qu'à deux (02) reprises, les 13juin 2022 et 29 octobre 2022.

III.1-DECISIONS EN MATIERE DE GOUVERNANCE

- Transmettre au Ministère des Sports la liste des membres de la FSF dont les noms doivent figurer sur la liste de la délégation officielle.
- Intégrer à cette liste tous les vice-présidents dans le respect de l'ordre de préséance et la compléter par d'autres membres qui seraient désignés.
- Demander à la FIFA d'allouer des accréditations supplémentaires à la FSF au profit de ses utilitaires de la FSF qui seront présents au Qatar.

III.2- DECISIONS EN MATIERE DE COMPETITIONS INTERNATIONALES

- Suivre avec beaucoup de rigueur toutes les questions liées à la préparation de la Coupe du Monde
- Assurer le suivi de toutes les préoccupations soulevées lors des différentes missions de prospections à Doha ou à l'occasion des différentes réunions organisées sur la question

III.3- DECISIONS EN MATIERE DE FINANCES

- Créer un fonds de solidarité destiné à intéresser les autres membres de la FSF et de l'administration fédérale non bénéficiaires de la prime officielle.
- Approuver les PV de la commission Ad Hoc en charge des procédures de passation des marchés des 19 avril 2022 et 19 mai 2022
- Valider les rapports techniques d'évaluation des offres
- Valider les propositions d'adjudication de la commission Ad Hoc
- Attribuer à titre définitif les différents lots du marché des travaux de réhabilitation et de modernisation du stade Demba Diop ainsi qu'il suit :

Lot	Objet	Adjudicataires provisoires	Montants attribués CFA TTC
1	Travaux généraux	C-GIM Km 40 Route de Rufisque/Entée Zac Mbao	**2.244.543.914**
2	Zone de jeu	DASL/VENTURELLI Parcelles Assainies Unité 26 no 525 en face VDN	**588.733.860**
3	Lots techniques	TECHNIMEX Route Front de Terre, DAKAR	**864.048.498**
4	C-GIM Km	C-GIM Km 40 Route de Rufisque/Entée Zac Mbao	**739.171.588**
5	Mobilier et Equipements	AL FATAH Services Castors 2 villa no85, Dakar	**431.272.300**

IV- FONCTIONNEMENT DE LA LIGUE SENEGALAISE DE FOOTBALL PROFESSIONNEL

Les activités de la saison 2021-2022, se sont déroulées dans un contexte plus favorable par rapport à la saison précédente qui a connu de nouvelles contaminations du COVID 19.
Après le renouvellement des instances, un nouvel organigramme mis en place a permis des innovations et par ricochet une nouvelle impulsion des actions de la Ligue.

IV.1- LES REALISATIONS DE LA SAISON

1- 1- La Gouvernance de la LSFP

Les organes de la Ligue Sénégalaise de Football Professionnel (L.S.F.P) ont connu un fonctionnement régulier avec le soutien appréciable de la Fédération Sénégalaise de Football et l'accompagnement des Sponsors.

1- 2- L' Assemblée Générale

L'Assemblée Générale Ordinaire annuelle a eu lieu le 16 Novembre 2021.
Elle a adopté les Rapports d'Activités et Financier de la saison 2020-2021, approuvé le Budget Prévisionnel 2021-2022 et désigné les nouveaux Administrateurs suite à leur accession en Ligue 2. Il s'agit des clubs amateurs OSLO FA et WALLY DAAN.

1- 3- Le Conseil d'Administration

Il s'est réuni le 16 Novembre 2021 pour les besoins du démarrage de la saison et le 21 Décembre 2021. Lors de cette dernière séance, le Conseil a adopté les propositions de révision de textes qui constituent la contribution de la LSFP dans le cadre du processus de consultation devant aboutir à la Réforme des textes par la Fédération Sénégalaise de Football.

1- 4- Le Bureau

Le Bureau s'est réuni en moyenne une fois par mois pour traiter des questions relatives à la bonne marche de la Ligue, dans les divers domaines de la gestion au plan de la réflexion, de la conception et de la mise en œuvre des innovations et des décisions de l'Assemblée Générale et du Conseil d'Administration.

1- 5- L'Administration

L'Administration a pu s'acquitter correctement de sa mission du fait de la prise en charge par la Fédération Sénégalaise de Football de l'essentiel des frais de fonctionnement.

1- 6- La Commission de Discipline

Elle est nouvellement composée et s'est réuni régulièrement au siège de la Ligue pour statuer sur les dossiers qui lui sont transmis par l'Administration.

IV.2- LES ACTIVITÉS DES VICE-PRÉSIDENCES ET DES COMMISSIONS PERMANENTES

Ces activités concernent pour l'essentiel :
- La Communication et la Gestion des Compétitions avec un accent particulier sur la maîtrise du Calendrier, la communication externe pour une meilleure visibilité des compétitions (Conférences de Presse, Focus sur les grands matchs, Remise des Trophées, Sargal Foot Pro), un retour du public dans les Stades, le suivi des relations contractuelles avec les Partenaires techniques et financiers.
A l'issue du Championnat :

- Le CASA SPORTS de Ziguinchor est Champion
- L'ASAC NDIAMBOUR ET MBOUR PETITE CÔTE sont relégués en Ligue 2
- SONACOS de Diourbel est Championne de Ligue 2
- SONACOS de Diourbel et STADE DE MBOUR accèdent en Ligue 1
- RENAISSANCE de Dakar et NIARY TALLY – GRAND DAKAR – BISCUITERIE (NGB) sont relégués en Nationale 1.

L'un des points faibles majeurs de la saison est l'absence de la Coupe de la Ligue.

CASA SPORTS de Ziguinchor Champion 2021-2022

SONACOS de Diourbel Championne de Ligue 2, 2021-2022

• ***La gestion des Affaires Juridiques*** relativement aux contrats des clubs, aux licences, au Règlement à l'amiable de certains différends sur saisine des concernés

• Les actions liées au ***Développement du Capital Humain et à l'Etablissement de Relations Internationales avec des Ligues Sœurs***. Le Partenariat avec ADEPME a permis d'accompagner la Ligue dans le domaine du renforcement de capacités des Acteurs et l'élaboration d'un document de plaidoyer sur le financement du Football Professionnel.
La mission au Cameroun à l'occasion de la CAN a été une belle opportunité pour des échanges fructueux avec des Ligues africaines sœurs représentées.

• Des sessions de ***Formation des Acteurs*** évoluant dans les clubs.
Les Thématiques traitées sont les Lois de jeu, le Management et la Gestion administrative d'un club professionnel, la Gestion et le Marketing des Plateformes Digitales des Clubs, la Gestion des Mécanismes de Transfert des joueurs au plan national et international.

• Les ***activités d'ordre Médical*** concernent notamment la délivrance du Certificat Médical de Non Contre-Indication à la Pratique Sportive pour toute la totalité des joueurs de la LSFP, mais aussi les recommandations sur les heures de match durant le mois de Ramadan et pendant les périodes de forte chaleur.

• Les activités liées à l'***Organisation des Matchs*** avec les rencontres d'information et de sensibilisation réunissant les Commissaires de match, les Arbitres, les Responsables de la Sécurité et de l'organisation au sein des Clubs. Une autre activité est la supervision des matchs à huis clos ainsi que des matchs phares pour le respect des conditions fixées par la Ligue.

IV.3 - LES RENCONTRES DE FORMATION, DE SENSIBILISATION ET DE PARTAGE AVEC LES GROUPES D'ACTEURS

Que sont :

- Les Commissaires de match, les Arbitres et les Responsables de la Sécurité des Clubs pour parer à toutes éventualités.
- Les Responsables à l'organisation des Clubs pour la pacification des espaces sportifs, le respect de l'Ethique et de la Morale sportives.

IV.4 - RAFFERMISSEMENT DES RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES

Que sont :

- L'ADEPME, la LONASE, SUN HOME, Port Autonome de Dakar, 2STV, CIK'AW. Mais aussi les actions de recherche d'autres partenaires financiers et Techniques.

IV.5 - LES PERSPECTIVES POUR LA SAISON 2022-2023

L'accent sera mis particulièrement sur :

- La multiplication des démarches dans le cadre de la recherche de Partenaires et de Sponsors.
- L'attractivité et la visibilité des compétitions; ce qui nécessite entre autres, l'éradication de la violence dans les stades avec des sessions de formation des supporters et leur sensibilisation sur les enjeux du Football Professionnel.

V- LES ACTIVITES DE LA LIGUE DE FOOTBALL AMATEUR

Entre 2021 et 2022, la LFA a connu pas moins de trois (03) secrétaires généraux avec le départ de Monsieur Ibrahima NIANG dont l'intérim a été assuré Monsieur Mapathé GAYE Directeur Financier auquel a succédé monsieur Mamadou DIOUF, cumulativement avec ses fonctions de Chef du Département Juridique..

Malgré cette instabilité la LFA a fonctionné normalement en réunissant régulièrement ses instances et en déroulant son programme sous la houlette de son Président Monsieur Abdoulaye Saydou SOW, soutenu par l'ensemble du Conseil d'Administration.

Pour éviter tout dysfonctionnement, le Conseil d'Administration avait, dès le mois de Septembre 2021, mis en place un bureau chargé de suivre de près les préoccupations du football amateur

Ce bureau était composé ainsi qu'il suit :

- Président : Abdoulaye Saydou SOW
- 1er Vice-Président chargé de la coordination administrative : Amadou Ndoye NDIAYE
- 2ème Vice-Président chargé des compétitions nationales : Moussa NIANG
- 3ème Vice-Président chargé des moyens généraux : Ousmane Iyane THIAM
- 4ème Vice-Président chargé des compétitions régionales et du football féminin : Ousmane AW
- Adjointe : Yaye Bandel BA
- 5ème Vice-Président chargé du suivi du football des jeunes : Ely Birahim FALL
- Adjoint : Sadio CISSOKHO
- 6ème Vice-Président chargé des relations avec les affinitaires : Alioune Badara GUEYE
- 7ème Vice-Président : Moustapha GNING
- Secrétaire général (intérimaire) : Mapathé GAYE
- Secrétaire général adjoint : Jules Souleymane LATOUFFE
- Trésorier Général : Mamadou KASSE
- Président Commission d'Organisation : Ousmane THIAM
- Adjoints : Mame Malick NDIAYE et Baye Mbodji KEBE
- Président Commission Médicale : Dr Abdou Khadre SOW
- Adjointe : Dr Amy GAYE
- Président Commission Communication : Mamadou BAH
- Adjointe : Aminata Ndella NDIAYE
- Président Commission Sécurité et Fair-Play : Mamadou DIARRA
- Adjoint : Pape Birame FAYE

Les dates de démarrage des compétitions ont été initialement fixées en décembre 2021. Par la suite, après trois (3) journées, il a été décidé de geler les compétitions jusqu'après la CAN Egypte 2022. C'est finalement les 15 et 16 février 2022 que les championnats ont démarré pour les uns et continuer pour les autres.

Le Conseil d'Administration s'est aussi penché par deux fois sur la révision des textes de la FSF pour permettre aux acteurs du football amateur de donner leurs avis : une première fois en 3 décembre 2021 et une deuxième rencontre s'est tenue à Kaolack en marge du Conseil d'Administration de la LFA les 24, 25 et 26 mai 2023.

Auparavant à Kaffrine et en marge du tournoi HCCT, le Conseil d'Administration du 6 décembre 2022 à fixer les grandes dates des championnats amateurs National 1, National 2 et du Football Féminin.

Résultats de la saison sportive 2022

Montée en Nationale 2

- Builders Football club
- Académie Foot. Darou salam
- Gueelwars Football Club
- ASC Malem
- Malika Académie club
- Diamono de Diourbel
- Entente Sud de Ziguinchor

Nationale 2 montée en Nationale 1

- Avenir Football de Dakar
- Model de Mbao
- ASC Toglou de Diass
- Gazelles FC Bignona

Sont descendues en régionale

- As Dagana
- Hlm grand yoff
- Centre Formation Keur Yelly(CFKY)
- A.E.F Olympique Fc de kedougou

Accèdent en Ligue 2

- ASC Hlm de Dakar
- AJEL de Rufisque

Descente en Nationale 1

- NGB NIARY Tally
- Renaissance de Dakar

Chez les Dames

Montent en Division 1

- AFA Grand Yoff
- Union Sportive Parcelles Assainies (USPA)

Descente en Division 2

- Casa sports
- Baobabs Foot Féminin de Tamba

Champion D1 et vainqueur de la coupe Union

- Sportive des Parcelles Assainies (USPA)

Champion D2

- AFA Grand Yoff

VI- LES ACTIVITES DE LA DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE

Pour la saison 2022, la Direction Technique Nationale a eu à mener beaucoup d'activités juste après le Covid.

Les compétitions nationales comme internationales, de même que la formation des cadres et les compétitions de jeunes ont repris sur toute l'étendue du territoire en 2022.

Cette année 2022 est particulière car elle consacre le premier sacre de notre pays en coupe d'Afrique des nations.

Les activités de la DTN peuvent être appréciées sous le prisme des compétitions nationales, internationales mais aussi de la formation des cadres.

Les compétitions nationales ayant été pris en compte dans les activités de la LFA, nous faisons plutôt un focus sur les deux derniers domaines.

A- Les compétitions internationales

Dans le cadre des compétitions internationales, le SENEGAL s'est hautement distingué dans pratiquement toutes les compétitions auxquelles il a participé.

On est tenté de se poser la question :

Qu'est ce qui justifie ces performances et à ce moment précis ?

Ceux qui s'intéressent et suivent les activités de la fédération peuvent ne pas être surpris car la courbe de croissance des résultats des équipes nationales était dans une tendance progressive.

Tout porte à croire que, une vision claire et bien définie, soutenue par des instances stables au plan administratif et technique, ne saurait être que gage de succès.

Le succès d'un projet sportif dépasse largement les cycles de quatre ou huit ans ; nous sommes aujourd'hui sur notre troisième plan stratégique quadriennal :

- ***2013/2017***
- ***2017/2021***
- ***2021/2024***

a) Plan stratégique 2013/2017

- Qualification de la sélection A en 2015 en Guinée Equatoriale (éliminée au premier tour)
- Qualification de la sélection A en 2017 au GABON (1/4 de finaliste)
- Qualification et finaliste de la sélection U20 en 2015 et Demi-finaliste de la coupe du monde
- Qualification et finaliste de la sélection U20 en 2017 et quart de finaliste de la coupe du monde
- Qualification de la sélection U17 en 2017
- Vainqueur en Beach Soccer en 2013/2015/2016

b) Plan stratégique 2017/2021

- Qualification de la sélection A à la coupe du monde en 2018 (éliminée au premier tour)
- Qualification de la sélection A à la CAN 2019 (finaliste)
- Qualification de la sélection A à la CAN 2021 (report pour cause de COVID)
- Qualification et finaliste de la sélection U20 à la CAN 2019
- Qualification de la sélection U17 à la CAN
- Vainqueur de la sélection de Beach Soccer en 2018

c) Plan stratégique 2021/2024

- Qualification de la sélection A à la CAN 2022 (Vainqueur de la CAN)
- Qualification de la sélection A à la coupe du Monde
- Qualification de la sélection U20 à la CAN en 2023
- Qualification de la sélection U17 à la CAN en 2023
- Vainqueur de la sélection de Beach Soccer en 2021
- Vainqueur de la sélection de Beach soccer en 2022

Dans la définition des stratégies, le plus important c'est la mise en œuvre.

- La construction d'un autre état d'esprit au niveau des sélections nationales
- La bonne gestion des voyages
- La bonne relation entre la tutelle et les fédéraux
- Un meilleur choix dans le profilage des joueurs en sélection
- La qualité des entraineurs
- L'existence des Toubab Dialaw et Guéréo
- L'implication des fédéraux dans toutes les actions

Résultats des différentes équipes et Sélections nationales

EQUIPE A :

PHASE FINALE CAN CAMEROUN 2021/2022

PHASE DE GROUPE :

- SENEGAL / ZIMBABWE 10.01.2022 1 – 0
- SENEGAL / GUINEE 14.01.2022 0 – 0
- MALAWI / SENEGAL 18.01.2022 0 – 0
- SENEGAL / CAP VERT 25.01.2022 2 – 0

¼ DE FINALE

- SENEGAL / GUINEE EQUATORIALE 30.01.2022 3 – 1

½ FINALE

- BURKINA FASO / SENEGAL 02.02.2022 1 – 3

FINALE

- SENEGAL / EGYPTE 06.02.2022 0 – 0 AP (4TAB2)

ELIMINATOIRES COUPE DU MONDE QATAR 2022 (Barrage)

- EGYPTE / SENEGAL 25.03.2022 1 – 0
- SENEGAL / EGYPTE 29.03.2022 1 – 0 AP (3TAB1)

ELIMINATOIRES CAN CÔTE D'IVOIRE 2023

1ere Journée : SENEGAL / BENIN 04.06.2022 3 – 1
2e Journée : RWANDA / SENEGAL 07.06.2022 0 – 1

AMICAUX

- BOLIVIE / SENEGAL 24.09.2022 0 – 2
- SENEGAL / IRAN 27.09.2022 1 – 1

PHASE FINALE COUPE DU MONDE QATAR 2022

PHASE DE GROUPE :

- SENEGAL / PAYS BAS 21.11.2022 0 – 2
- QATAR / SENEGAL 25.11.2022 1 – 3
- EQUATEUR / SENEGAL 29.11.2022 1 – 2

1/8E DE FINALE

- ANGLETERRE / SENEGAL 04.12.2022 3 – 0

EQUIPE LOCALE

TOURNOI AMICAL DES 4 NATIONS ALGÉRIE 2022

- SENEGAL / RDC 06.06.2022 1 – 2
- SENEGAL / NIGER 09.06.2022 3 – 1

COUPE COSAFA AFSUD

- ¼ DE FINALE : SENEGAL / ESWATINI 13.07.2022 1 – 1 (10 TAB9)
- ½ FINALE : ZAMBIE / SENEGAL 15.07.2022 4 – 3
- 3e Place : MOZAMBIQUE / SENEGAL 17.07.2022 1 – 1 (2TAB4)

ELIMINATOIRES CHAN ALGÉRIE 2022

- 1er Tour Aller : LIBERIA / SENEGAL 23.07.2022 0 – 3
- 1er Tour Retour : SENEGAL / LIBERIA 30.07.2022 1 – 2
- 2em Tour Aller : SENEGAL / GUINEE 27.08.2022 1 – 0
- 2em Tour Retour : GUINEE / SENEGAL (Bamako)02.09.2022 1 – 0 (3TAB5)

AMICAUX

- ALGERIE / SENEGAL 17.12.2022 2 – 2
- MAROC / SENEGAL 1.12.2022 1 – 0

EQUIPE U23

MATCHS AMICAUX

- MAROC / SENEGAL 22.09.2022 0 – 4
- MAROC / SENEGAL 25.09.2022 1 – 3

2E TOUR ELIMINATOIRES CAN U23 MAROC 2023

- BURKINA FASO / SENEGAL 23.10.2022 0 – 0
- SENEGAL / BURKINA FASO 29.10.2022 0 – 0 (5TAB3)

EQUIPE U20

TOURNOI ZONAL WAFU MAURITANIE DU 28.08 AU 11.09 2022

- SENEGAL / GUINEE 28.08.2022 3 – 1
- LIBERIA / SENEGAL 30.08.2022 2 – 2
- CAP VERT / SENEGAL 03.09.2022 0 – 3
- GAMBIE / SENEGAL 06.09.2022 0 – 1
- MAURITANIE / SENEGAL 09.09.2022 1 – 4
- GAMBIE / SENEGAL 11.09.2022 0 – 1

EQUIPE U17

MATCHS AMICAUX

- MAROC / SENEGAL 23.09.2022 0 – 0
- MAROC / SENEGAL 25.09.2022 1 – 2

TOURNOI ZONAL WAFU QUALIFICATIF À LA CAN ALGÉRIE 2023

- CAP VERT / SENEGAL 01.10.2022 0 – 6
- SENEGAL / MALI 05.10.2022 1 – 2
- ½ FINALE : SIERRA LEONE / SENEGAL 07.10.2022 0 – 0 (5TAB6)
- FINALE : SENEGAL / MALI 09.10.2022 1 – 1 (2TAB4)

EQUIPE U15

TOURNOI ZONAL WAFU – LIBÉRIA DU 18 AU 21.08.2023

• LIBERIA / SENEGAL	18.08.2022	0 – 3
• SENEGAL / SIERRA LEONE	19.08.2022	3 – 1
• SENEGAL / LIBERIA	21.08.2022	3 – 0

EQUIPE FEMININE A

2E TOUR ELIMINATOIRES CAN

• SENEGAL / MALI	16.02.2022	1 – 0
• MALI / SENEGAL	22.02.2022	1 – 0 (2TAB3)

MATCHS AMICAUX

• CAMEROUN / SENEGAL	15.06.2022	2 – 2
• CAMEROUN / SENEGAL	18.06.2022	1 – 0
• SENEGAL / GUINEE BISSAU	21.06.2022	3 – 0
• TUNISIE / SENEGAL	27.06.2022	0 – 0

PHASE FINALE CAN MAROC DU 02 AU 23 JUILLET 2022

PHASE DE POULE

• SENEGAL / OUGANDA	03.07.2022	2 – 0
• BURKINA FASO / SENEGAL	05.07.2022	0 – 1
• MAROC / SENEGAL	08.07.2022	1 – 0

¼ DE FINALE

• ZAMBIE / SENEGAL	13.07.2022	1 – 1 (4TAB2)

PRÉ BARRAGE

• TUNISIE / SENEGAL	17.07.2022	0 – 0 (2TAB4)

EQUIPE FEMININE U20

ELIMINATOIRES CM COSTA RICA 2022

- 4e Tour Aller : MAROC / SENEGAL 22.01.2022 1 – 1
- 4e Tour Retour : SENEGAL / MAROC 05.02.2022 1 – 1 (5TAB4)
- 5em Tour Aller : SENEGAL / NIGERIA 12.03.2022 1 – 3
- 5em Tour Retour : NIGERIA / SENEGAL 26.03.2022 3 – 1

EQUIPE FEMININE U17

2E TOUR ELIMINATOIRES CM FÉMININE FIFA INDE 2022

- Aller : SENEGAL / GHANA 04.03.2022 0 – 1
- Retour : GHANA / SENEGAL 20.03.2022 3 – 0

LIGUE DES CHAMPIONS WOMEN (LIBERIA) - EQUIPE REPRESENTANTE USPA

- AS MANDE/ USPA 19.08.2022 0 – 0
- USPA / DETERMINE GFC 21.08.2022 0 – 1

EQUIPE BEACH SOCCER

ELIMINATOIRES CAN BEACH SOCCER MOZAMBIQUE 2022

- Aller : CAMEROUN / SENEGAL 23.07.2022 1 – 9
- Retour : SENEGAL / CAMEROUN 06.08.2022 7 – 3

TOURNOI COSAFA AFSUD

- MOZAMBIQUE / SENEGAL 25.09.2022 4 – 5
- AFSUD / SENEGAL 26.09.2022 3 – 8
- SEYCHELLES / SENEGAL 28.09.2022 2 – 12
- SENEGAL / OUGANDA 30.09.2022 10 – 3
- FINALE : EGYPTE / SENEGAL 1er .10.2022 3 – 5

PHASE FINALE CAN BEACH SOCCER MOZAMBIQUE 2022

• SENEGAL / OUGANDA	22.10.2022	10 – 1
• EGYPTE / SENEGAL	23.10.2022	4 – 6
• SENEGAL / MADAGASCAR	24.10.2022	8 – 4
• ½ FINALE : SENEGAL / MOZAMBIQUE	26.10.2022	3 – 2
• FINALE : EGYPTE / SENEGAL	29.10.2022	2 – 2 (5TAB6)

INTER CLUBS AFRIQUE 2022/2023 – REPRESENTANT EN LIGUE DES CHAMPIONS CASA SPORT

1ER TOUR PRÉLIMINAIRES

• Aller : CASA SPORTS / JS KABYLIE	11.09.2022	1 – 0
• Retour : JS KABYLIE / CASA SPORTS	18.09.2022	3 – 0

B - La Formation des cadres

Pour l'année 2022, plusieurs stages ont été organisés :

- Des stages de licence D CAF organisés en grand nombre dans les ligues et districts
- Matam
- Thies
- Licence scolaire
- Trois stages de licence C CAF
- Un stage de licence B CAF avec la signature de la CONVENTION entre la CAF et la FSF.

Des stages de recyclage également ont été organisés

- Recyclage des entraineurs de N1
- Recyclage des entraineurs de N2
- Recyclage des entraineurs des équipes féminines
- Recyclage des entraineurs de Ligue 1 et 2

Des séminaires et réunions ont été également organisés

- Séminaire sur le plan stratégique du développement du football féminin avec toutes les composantes du football féminin
- Séminaire avec la FIFA sur la formation des formateurs a SALY FEVRIER 2022, en effet 20 ont reçu une formation pendant un an avec des experts de la FIFA.

- Rencontre des entraineurs nationaux sur les projets de jeu des sélections nationales : des actions et des réflexions communes qui nous permettent de travailler dans une bonne symbiose et une grande ambiance.

- Rencontre avec les Directeurs Techniques Régionaux : évaluation des plans stratégiques sectoriels.

Séminaire international à DUBAI

- En tant qu'expert FIFA j'ai participé à DUBAI à un séminaire sur le « COACHING DEVELOPMENT »

C - Les phases nationales scolaires :

REPRESENTANT SENEGAL AU CONGO LYCEE KEDOUGOU

Les phases nationales scolaires ont été organisées à Thiès au CNEPS, en présence du Président de la Fédération, avec les 14 établissements champions en garçons et filles

LES LAUREATS
MEILLEUR JOUEUR
MEILLEUR ENTRAINEUR
MEILLEURE EQUIPE

VII- LES ACTIVITES DE LA DIRECTION NATIONALE DE L'ARBITRAGE

Le Département national de l'Arbitrage, sous l'égide de la Fédération Sénégalaise de Football et la collaboration de la Commission centrale des Arbitres (CCA) organise des cours annuels de mise à niveau et de renforcement de capacité pour les arbitres d'élite, les arbitres jeunes talentueux, les arbitres dames, les instructeurs techniques et physiques d'arbitres, les assesseurs d'arbitres et les arbitres de Beach Soccer.

Pour la saison sportive, 2021/2022, le département avait demandé et obtenu de la FIFA, l'organisation de six (06), (voir tableau).

Aussi, comme à l'accoutumé et pour une bonne préparation des arbitres d'avant saison 2022-2023, le Président de la Commission Centrale des Arbitres avec l'appui de ses partenaires a financé l'organisation de deux séminaires de renforcement de capacité destinés aux 110 arbitres sélectionnés (2 groupes) pour officier les matches de la Ligue de Football Professionnel et ceux de la Ligue de Football Amateur N1 et N2, au Centre d'Excellence Youssoupha Ndiaye de Guéréo, du 1er au 10 novembre 2022.

Les tests physiques obligatoires de début de saison ont été organisés dans dix régions pour l'ensemble des arbitres prévus pour officier les matches de la saison 2022/2023.

Les tests périodiques et ceux de renouvellement de la liste FIFA ont été organisés et pris en charge entièrement par la Fédération.

COURS FIFA 2022 INSTRUCTEURS TECHNIQUES ET PHYSIQUES

COURS FIFA FEMMES

Les activités se sont déroulées comme suit dans le tableau ci-dessous :

COURS FIFA PRESENTIELS 2022

Les cours validés par la FIFA :

N°	DESTINATAIRES	PERIODE	LIEUX	NBRE PARTICI PANTS	Catégories	OBJECTIFS	ACTEURS	INSTRUCTEURS DESIGNES PAR LA FIFA
01	Cours MA FIFA POUR ARBITRES ELITES	04 AU 08 JUIN 2022	HOTEL BIG FAIM THIES	40	-Internationaux -Fédéraux	Renforcement de capacité et mise à niveau des arbitres d'élites (Internationaux et Fédéraux)	FIFA -FSF	MALANG DIEDHIOU ET MADEMBA MBACKE SENEGAL
02	COURS FIFA COMBINE POUR ARBITRES ET ASSESSEURS BEACH SOCCER	21- 25 JUIN 2022	CENTRE JFB TOUBAB DIALAO	45	Internationaux - Arbitres federaux - Assesseurs	renforcement de capacité et mise à niveau des arbitres de Beach Soccer	FIFA -FSF	BENCHABANE LAHKHDAR (FRANCE)
03	COURS MA FIFA POUR ARBITRES FEMMES	17 au 21 août 2022	CENTRE Y. ND GUEREO	40	Femmes arbitres prometteuses	renforcement de capacité et mise à niveau des arbitres Femmes	FIFA -FSF	MALANG DIEDHIOU ET MADEMBA MBACKE SENEGAL
04	COURS MA FIFA POUR ARBITRES JEUNES TALENTS	23 au 27 août 2022	CENTRE Y. ND GUEREO	40	Jeunes arbitres prometteurs et talentueux	renforcement de capacité et mise à niveau des arbitres prometteurs et talentueux	FIFA -FSF	MALANG DIEDHIOU ET MADEMBA MBACKE SENEGAL
05	COURS FUTSAL COMBINE ARBITRES ET ASSESSEURS (40 PARTICIPANTS)	du 6 au 10 septembre 2022	HOTEL LAT DIOR THIES	40	arbitres et assesseurs d'arbitres	Formation arbitres et assesseurs arbitres de Futsal	FIFA -FSF	CHAMSIDINE LAMTI TUNISIE
06	COURS FIFA POUR INSTRUCTEURS PHYSIQUES ET TECHNIQUES	26 -30 SEPTEMBRE 2022	CENTRE Y. ND GUEREO	45	Instructeurs régionaux	renforcement de capacité et mise à niveau des instructeurs	FIFA -FSF	MALANG DIEDHIOU ET MADEMBA MBACKE SENEGAL

COURS FIFA ARBITRES JEUNES TALENTUEUX ET PROMETTEURS

COURS FIFA ARBITRES FUTSAL

SEMINAIRE HARMONISATION D'AVANT SAISON 2022/2023

N°	GROUPES	DATE	NOMBRE DE PARTICIPANTS	INSTRUCTEURS
	COURS PREPARATOIRE DES ARBITRES D'ELITES DU SENEGAL GROUPE N°1 et GROUPE N°2	1er GROUPE : Du 1er au 05 Novembre 2022 – GUEREO 2eme GROUPE : Du 06 au 10 Novembre 2022 – GUEREO	- 100 ARBITRES / ARBITRES ASSISTANTS - 19 INSTRUCTEURS/ ENCADREURS	CCA - DNA

COURS NATIONAL DES ARBITRES D'ELITE

TESTS PHYSIQUES 2022

• Tests physiques réalisés pour les arbitres

Activités	Période	Lieux	Participants	Catégories	Objectifs	Acteurs	Observation
TESTS PHYSIQUES Cours MA FIFA POUR ARBITRES ELITES	04 JUIN 2022	STADE MANIANG SOUMARE THIES	30 ARBITRES	ELITES	Renforcement et évaluation des capacités physiques	FIFA – FSF	Piloté par l'Instructeur FIFA Mademba MBACKE SENEGAL + Instructeur sénégalais
TESTS PHYSIQUES COURS MA FIFA POUR ARBITRES BEACH SOCCER	21 JUIN 2022	CDT J.F. B. TOUBAB DIALAW	30 ARBITRES	-Internationaux - Arbitres	Renforcement et évaluation des capacités physiques	FIFA – FSF	Piloté par l'Instructeur FIFA BENCHABANE (France) + MAMADOU NDOYE (SENEGAL)
TESTS PHYSIQUES. COURS MA FIFA POUR ARBITRES FEMMES	17 août 2022	GUERO CENTRE Y.ND	30 ARBITRES	Femmes arbitres	Renforcement et évaluation des capacités physiques	FIFA – FSF	Piloté par l'Instructeur FIFA Mademba MBACKE SENEGAL+ Instructeur sénégalais
TESTS PHYSIQUES COURS MA FIFA POUR ARBITRES JEUNES TALENTS	23 août 2022	GUERO CENTRE Y.ND	30 ARBITRES	Jeunes arbitres prometteurs et talentueux	Renforcement et évaluation des capacités physiques	FIFA – FSF	Piloté par l'Instructeur FIFA Mademba MBACKE SENEGAL + Instructeur sénégalais
TESTS PHYSIQUES COURS MA FIFA POUR ARBITRES FUTSAL	10 septembre 2022	STADIUM LAT DIOR THIES	30 ARBITRES	Femmes arbitres	Renforcement et évaluation des capacités physiques	FIFA – FSF	Piloté par l'Instructeur FIFA LAMTI TUNISIE + Instructeur sénégalais
TESTS PHYSIQUES DE RENOUVELLEMNT POUR ARBITRES FIFA 2023		Stade annexe du Sénégal DIAMNIADIO	ARBITRES FIFA 2023	Internationaux	Anticipation tests de renouvellement FIFA 2022	CCA - DNA	Piloté par l'Instructeur FIFA + Instructeurs NATIONAUX

Tests physiques réalisés pour les arbitres Nationaux (Fédéraux, Ligues et arbitres féminins) PREPARATION DE LA SAISON 2022 -2023

Mbour -Thies - Tivaoune	02/10/22	MBOUR	Evaluation générale des capacités physiques d'avant saison	CCA - DNA	Dirigé par les Instructeurs physiques nationaux et régionaux	Présents : 87 Admis : 80 Echec: 7
Dakar –Pikine-Rufisque	01/10/22	DAKAR	Evaluation générale des capacités physiques d'avant saison	CCA - DNA	Dirigé par les Instructeurs physiques nationaux et régionaux	Présents : 111 Admis :90 Echec : 21
St Louis-Matam-Dagana	15/10/22	SAINT -LOUIS	Evaluation générale des capacités physiques d'avant saison	CCA - DNA	Dirigé par les Instructeurs physiques nationaux et régionaux	Presents : 63 Admis : 52 Echec : 11
Louga- Kebemer– Linguere	16/10/22	LOUGA	Evaluation générale des capacités physiques d'avant saison	CCA - DNA	Dirigé par les Instructeurs physiques nationaux et régionaux	Presents : 25 Admis 22 Echec : 3
Tamba-Velingara-Kedougou-Koumpentoum	22/10/22	TAMBA	Evaluation générale des capacités physiques d'avant saison	CCA - DNA	Dirigé par les Instructeurs physiques nationaux et régionaux	Presents 39 Admis 34 Echec: 5
Kaolack- Kaffrne – Koungheul-Guinguineo-Birkilane Et Nioro	23/10/22	KAOLACK	Evaluation générale des capacités physiques d'avant saison	CCA - DNA	Dirigé par les Instructeurs physiques nationaux et régionaux	Presents: 73 Admis: 70 Echec: 3
Kolda-Sedhiou – Goudomp-Bounkiling	29/10/22	KOLDA	Evaluation générale des capacités physiques d'avant saison	CCA - DNA	Dirigé par les Instructeurs physiques nationaux et régionaux	Presents 50 Admis 46 Echec: 4
Ziguinchor-Bignona-Oussouye	30/10/22	ZIGUINCHOR	Evaluation générale des capacités physiques d'avant saison	CCA - DNA	Dirigé par les Instructeurs physiques nationaux et régionaux	Presents 53 Admis 40 Echecs 13
Fatick - Foundiounge-Gossas	05/11/22	FATICK	Evaluation générale des capacités physiques d'avant saison	CCA - DNA	Dirigé par les Instructeurs physiques nationaux et régionaux	Présents:23 Admis 22 Echecs 1
Diourbel-Bambey-Mbacke	06/11/22	DIOURBEL	Evaluation générale des capacités physiques d'avant saison	CCA - DNA	Dirigé par les Instructeurs physiques nationaux et régionaux	Presents 46 Admis 46 Echecs 0
TESTS PHYSIQUES DE RATTRAPAGE	07 /01/ 23	MBOUR	Tests nationaux pour l'ensemble des arbitres qui avaient échoué aux tests	CCA - DNA	Dirigé par les Instructeurs physiques nationaux et régionaux	
PRESENTS			ADMIS		ECHECS	
570			502		68	

PERSPECTIVES COURS FIFA 2023

N°	DESTINATAIRES	PERIODE	LIEUX	NBRE PARTICIPANTS	Catégories	OBJECTIFS	ACTEURS	INSTRUCTEURS DESIGNES PAR LA FIFA
01	COURS FIFA COMBINE POUR ARBITRES ET ASSESSEURS BEACH SOCCER	13- 17 JUIN 2023	TOUBAB DIALAO	45 PARTICIPANTS	Internationaux - Arbitres fédéraux - Assesseurs	renforcement de capacité et mise à niveau des arbitres de Beach Soccer	FIFA -FSF	BENCHABANE LAHKHDAR (FRANCE)
02	COURS MA FIFA POUR ARBITRES JEUNES TALENTS	17 au 21 JUILLET 2023	GUEREO	40 PARTICIPANTS	Jeunes arbitres prometteurs et talentueux	renforcement de capacité et mise à niveau des arbitres prometteurs et talentueux	FIFA -FSF	A DESIGNE PAR LA FIFA
03	COURS MA FIFA POUR ARBITRES FEMMES	17 au 21 JULLIET 2023	GUEREO	40 PARTICIPANTS	Femmes arbitres prometteuses	renforcement de capacité et mise à niveau des arbitres Femmes	FIFA -FSF	A DESIGNE PAR LA FIFA
04	COURS COMBINE POUR ARBITRES / ASSESSEURS DE FUTSAL	12 au 16 août 2023	THIES	40 PARTICIPANTS	ARBITRES ET ASSESSEURS FUTSAL	renforcement de capacité et mise à niveau des arbitres et assesseurs	FSF	INSTRUCTEURS REGIONAUX
05	EXAMEN NATIONAL	22 OCTOBRE 2023	14 REGIONS	ELEVES ET ARBITRES EN PASSATION DE GRADE	ARBITRES TOUTES CATEGORIES	EVALUATION DES CONNAISSANCES SUR LES LOIS DU JEU	FSF	INSTRUCTEURS NATIONAUX
06	TESTS DE RENOUVELLEMENT LISTE FIFA 2024	OCTOBRE 2023	ANNEXE STADE SN	31 INTERNATIONAUX 2023		CONDITION PHYSIQUES NORMES FIFA	FSF	INSTRUCTEURS PHYSIQUES NATIONAUX

En conclusion

Tous les six (06) cours MA FIFA organisés au Sénégal se sont bien déroulés sous la direction des instructeurs CAF /FIFA désignés par la FIFA, en l'occurrence : BENCHABANE Lakhdar de la France, Chamchidine LAMTI de la Tunisie, Malang DIEDHIOU et Malemba MBACKE du Sénégal.

Les Cours d'arbitres locaux de renforcement de capacité et d'harmonisation d'avant saison sportive de football, organisés par le Président de la CCA avec les instructeurs nationaux se sont aussi bien déroulés.

Les tests physiques, aussi bien pendant les cours MA FIFA, que ceux du début de saison se déroulés normalement avec un matériel de contrôle adéquat et à chaque fois en présence d'une ambulance médicalisée (SAMU ou URGENCES 24).

Pour rappel, conformément aux directives de la FIFA, un arbitre qui ne réussit pas aux tests physiques, n'officiera pas (voir le tableau des résultats).

VIII- LES ACTIVITES DES CENTRES TECHNIQUES

Au fil des années les centres de développement technique et d'excellence de la FSF deviennent de plus en plus autonomes. En ce sens qu'ils s'agrandissent, se dotent d'infrastructures et recrutent un personnel qualifié afin de mettre ses pensionnaires dans de bonnes conditions de performances.

En effet, dans un environnement calme, écologique et loin de toutes pollutions, les centres ouvrent leurs portes à tous les acteurs du football.

Le nombre de stages de préparation pour toutes les sélections féminines et masculines hormis l'équipe nationale A, le nombre des séminaires de perfectionnement pour les arbitres et d'obtention des licences C et B pour les entraineurs en passant par les sessions de préparation hivernale de tous les clubs montrent la vitalité des centres pour lesquels la FSF consent beaucoup d'investissements.

Dès lors, les trophées de champions d'Afrique et zonal remportés par nos différentes sélections nationales ne découlent ni du hasard ni d'un coup de chance mais de la foi en l'expertise locale.

En effet, grâce à une bonne planification de l'utilisation des deux centres, les sélectionneurs ont pu asseoir les bases d'une équipe soudée, solidaire et très engagée mais aussi faire progresser les pensionnaires sur le plan mental, physique, tactique, technique et même civique.

En outre, une très bonne prise en charge alimentaire et médicale a aussi contribué à forger des joueurs compétitifs, ce qui a valu aux centres d'être baptisés par les médias de « fabrique de champions ».

Le centre de Développement Technique FIFA Jules François BOCANDE de Toubab Dialaw et le centre d'Excellence CAF Youssoupha NDIAYE de Guéréo et l'annexe Joseph KOTO sont dotés de structures d'hébergement d'une capacité d'accueil de 220 lits, de quatre (04) terrains de football (02 en gazon naturel, 01 synthétique et 01 en terre battue), de restaurants, de salles de classe et de salles de conférence.

Ces deux structures de production de performance de notre football ont permis d'organiser dans la durée les stages de préparation de nos différentes sélections nationales ((Locale, olympique (U 23), U 20, U 17 garçons et filles et U 15 (garçons), Beach soccer), de construire des équipes fortes, compétitives et de les qualifier systématiquement à toutes les phases de groupe des compétitions internationales (CAN, COUPE DU MONDE).

De même le centre d'hébergement annexe Joseph KOTO nous a permis de lancer les activités de l'académie fédérale.
Toujours dans cette lancée et dans le souci de doter ces centres d'infrastructures modernes et de qualité, la Fédération sénégalaise de football y a effectué d'importants investissements dont :

- Le pavage des zones de circulation au Centre de développement technique Jules François Bocandé
- La réforme totale et la pose de nouveaux split dans les deux centres ;
- L'équipement du nouveau centre d'hébergement annexe baptisé Joseph KOTO et servant de base pour l'académie fédérale ;
- Le nouveau forage en cours au Centre d'excellence Youssoupha NDIAYE de Guéréo ;

Ainsi une bonne politique sportive et financière nous a permis d'organiser durant toute l'année 2022 des stages de préparations et de perfectionnement de nos sélections nationales :

- Tournoi UFOA A « Cap -vert 2022 » en U15 ;
- Tournoi UFOA A « Mauritanie 2022 » et CAN U17 « Maroc2 023 » ;
- Tournoi UFOA A « Mauritanie 2023 » et CAN « Algérie 2023 U20 » ;
- Tournoi des 4 Nations en Algérie 2022, des éliminatoires et de la préparation du CHAN « Algérie 2023 » pour la sélection locale ;
- Préparation matches de barrages pour la qualification à la prochaine Coupe du Monde féminine sénior « Nouvelle Zélande 2023 » ;
- Tour préliminaire de la Coupe du Monde « Inde 2022 » de la sélection U17 filles ;
- Phases de qualifications à la Coupe du Monde « Costa Rica 2022 » pour la sélection féminine U20
- Eliminatoires et préparation à la CAN féminine « Maroc 2022 » pour l'équipe nationale sénior féminine A.

Pour leur préparation hivernale les clubs utilisent les installations de centres tout comme les arbitres pour leurs séminaires consacrés aux arbitres d'élites, aux instructeurs physiques et techniques, aux arbitres jeunes talents, aux arbitres dames, aux assesseurs et aux arbitres Beach soccer.
Les stages de formation pour les Licences C et B sont aussi organisés aux centres par la Direction technique nationale.

Ensuite pour ses matches de championnat en division régionale, l'équipe de la localité Xaayane FC reçoit au CDT-FIFA/JFB.
Aussi, les résultats sportifs et les rentabilités financières des centres ne cessent ils pas de croître et de profiter à toute la famille sportive, aux populations locales et aux structures commerciales des zones d'implantation des centres.

C'est dire que la responsabilité sociétale et environnementale des centres est-elle une réalité.
Dans le cadre de ses activités les centres sollicitent souvent les services de la gendarmerie de Yenne, le groupement des sapeurs-pompiers de Rufisque pour la couverture sécuritaire et médicale de tous les événements sportifs organisés le service d'hygiène de Popenguine pour les désinsectisations et désinfections des locaux et collaborent étroitement avec les autorités locales et municipales.

Enfin les centres ouvrent périodiquement ses portes aux différentes écoles de football et équipes de la localité.et recrutent régulièrement la main d'œuvre locale pour l'entretien, la sécurité, la maintenance, les réparations d'urgence, le nettoyage des espaces verts et des cours, la réparation des forages, des tondeuses, des split, des pannes d'électricité, de la plomberie, etc.

Par contre personnel permanent prend en charge :

- Le nettoyage permanent des chambres, bureaux et salles ;
- L'amélioration de la qualité et de la praticabilité des aires de jeu (engrais, insecticides, sablage, aération, défeutrage, tonde, arrosage (pour les terrains en gazon naturel), granulés, brossage, arrosage (pour le gazon synthétique) etc.
- L'entretien, la plantation de nouvelles espèces de fleurs, d'arbres fruitiers et le nettoyage des espaces verts et cours pour en faire de véritables centres écologiques ;
- La réparation et la maintenance systématiques des dysfonctionnements en plomberie, électricité, climatisation, et la réparation des dégradations constatées au niveau des installations.

Pour répondre aux nombreuses sollicitations, d'importants investissements continuent d'être injectés par la FSF afin d'améliorer le cadre de vie et le confort des chambres : la maçonnerie, la plomberie, la climatisation, le système d'eau chaude, les raccordements électriques entre autres travaux ont été menés.

Cependant, le rythme effréné de stages a montré un besoin continuel d'amélioration de nos différentes installations.
Pour le centre d'excellence CAF Youssoupha NDIAYE de Guéréo, les besoins sont :

- L'implantation et la réalisation de vestiaires.
- L'implantation et la réalisation de terrains synthétiques supplémentaires, d'un terrain de futsal, de piscines, d'une salle de musculation, d'un terrain de Beach soccer, de l'aménagement d'un parcours sportif et d'un plan de circulation pour les véhicules ;
- Des travaux de réhabilitation des sites d'hébergement (l'étanchéité, le renouvellement du mobilier et de la plomberie) ;
- La transformation des cuisines en douches intérieures ;
- La réforme de l'équipement des cuisines et de la salle à manger.

Pour le centre de développement technique Jules François BOCANDE de Toubab Dialaw :

- L'implantation et l'équipement d'une buanderie centrale ;
- La réhabilitation du centre d'hébergement ;
- La réalisation du dallage complet des espaces de circulation ;
- La restauration, la réhabilitation et l'équipement du bloc médical ;
- L'agrandissement et la transformation de la salle polyvalente en amphithéâtre et espace de loisir
- Installation d'appareils de vidéos de surveillance adaptés ;
- Réhabilitation des vestiaires ;
- L'implantation et la réalisation d'un terrain synthétique, d'une piscine et d'une salle de musculation
- La réforme de l'équipement de la cuisine et de la salle à manger ;
- La réalisation d'un parking fonctionnel et adapté.

IX. RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES

Au cours des derniers mois le sponsoring de la FSF a beaucoup évolué, tant au niveau des partenaires qu'au niveau opérationnel.

Cette évolution est due surtout à l'augmentation de la valeur marchande de l'équipe A qui est composée en majorité de stars du football international mais surtout à l'engagement du Sénégal à toutes les compétitions internationales ;

Ainsi, à l'instar des partenaires traditionnels (PUMA, Orange, Kiréne, LONASE) beaucoup de structures sont venus accompagner la FSF ;

L'équipementier PUMA :

Le contrat signé entre la FSF et PUMA s'est normalement exécuté. Des négociations pour le renouvellement ont été entamées et ont abouté à la signature d'un nouveau contrat pour une durée de (4) quatre ans.
Avec ce nouveau contrat les dotations en équipements sont plus intéressantes, les conditions financières sont également plus avantageuses pour la FSF.

ORANGE :

Le contrat avec la marque ''orange'', sponsor leader signé le 23 octobre 2023 s'est exécuté correctement malgré quelques manquements relevés de part et d'autre et dus au contexte de Covid-19 durant les deux dernières années. Il a pris fin depuis mars 2022 et les négociations qui ont été entamées depuis ont abouti à la signature d'un nouveau contrat le 02 septembre 2022 pour une durée de quatre ans (4). Ce nouveau contrat qui connait une hausse sur les dotations a intégré la LSFP dans son champ ;

KIRENE :

Le Protocole signé en 2020 a pris fin le 31 décembre 2022. L'exécution du contrat est correcte et chaque partie a respecté ses obligations. Des négociations ont été entamées et le contrat est renouvelé pour une durée de quatre (4) ans ;
Les parties respectent leurs obligations contractuelles ;

LONASE :

Le Contrat signé entre la FSF et la LONASE le 24 Mai 2018 a pris fin et les parties ont renouvelé leur partenariat après quelques mois de discussions.
Le contrat s'exécute plus ou moins bien et la LONASE reste devoir à la FSF des factures impayées de plusieurs échéances.

AIR SENEGAL S.A :

La FSF et Air Sénégal ont signé un contrat le 07 Juin 2021 pour une durée de trois (3) ans ; Air Sénégal SA « transporteur officiel de l'Equipe » respecte ses engagements contractuels. Cependant, cette dernière reste devoir à la FSF quelque arriérées de paiement.

CORIS BANK SENEGAL :

Le contrat avec Coris Bank Sénégal signé le 28 Janvier 2021est bien exécuté et les parties y ont trouvé leur compte ;
Des négociations entamées depuis la fin du contrat ont abouti à un accord de principe de renouvellement ;

PORT AUTONOME DE DAKAR (PAD) :

Le partenariat signé le 02 Février 2021 avec le Port Autonome de Dakar (PAD) pour une durée de Trois ans s'exécute correctement même si ce dernier a des arriérés de paiement

1XBET :

La FSF a encore agrandi son portefeuille de sponsors en signant de nouveaux accords avec des sociétés comme Bet Online SARL (1XBet) et SABLUX SA ;
La FSF a formalisé son partenariat avec Bet Online SARL le 27 Décembre 2021 à travers un contrat étalé sur une période de deux (2) ans ;
Le contrat s'exécute normalement et les parties respectent leurs engagements ;

SABLUX S.A :

Le contrat avec la société SABLUX qui évolue dans l'immobilier a été renouvelé pour une durée de trois, il s'exécute normalement.

AIBD :

L'Aéroport International de Blaise Diagne de Diass avait signé avec la FSF un contrat de sponsoring le 26 mars 2022 pour une durée d'un an.
L'exécution du contrat se fait correctement même si on peut noter parfois des retards de paiement de la part de l'AIBD ;

SUNHOME :

La Fédération Sénégalaise de Football a signé avec l'entreprise chinoise parapharmaceutique, SUNHOME, un contrat de partenariat sponsoring le 17 mars 2022 pour une durée de deux (2) ans. Le contrat s'exécute normalement et aucun problème majeur n'a été signalé. Chacune des parties respecte ses engagements.

Agence Sénégalaise Pour la Promotion Touristique

L'ASPT avait signé le 25 mai 2022 un contrat de partenariat avec la FSF pour une durée de deux ans. Cependant, l'ASPT n'a respecté aucune de ses obligations contractuelles et l'exécution du contrat est bloquée.

ORGANES JURIDICTIONNELS

Les organes juridictionnels tels que la Commission de Discipline, la Commission recours, la Chambre Nationale de Résolution des Litiges, les Organe d'octroi de Licence aux clubs, la Commission Ethique fonctionnent normalement.

Cependant, nous notons des retards de traitement des dossiers au niveau de la Commission de Discipline qui ne suit pas tout à fait le rythme de fonctionnement
des compétitions de la FSF.

Aussi, nous notons l'absence de saisine de la Commission Ethique par les acteurs.

REMERCIEMENTS

La FSF adresse ses sincères remerciements

- *A SON EXCELLENCE MONSIEUR MACKY SALL, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DU SENEGAL*
- *A LA CAF ET A LA FIFA ;*
- *AU MINISTERE DES SPORTS ;*
- *AU COMITE NATIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF SENEGALAIS (CNOSS);*
- *AUX CLUBS, DISTRICTS ET LIGUES REGIONALES DE FOOTBALL ;*
- *AUX GROUPEMENTS ASSOCIES ET GROUPES D'ACTEURS ;*
- *AUX MEDICAUX ET PARAMEDICAUX ;*
- *A LA CROIX ROUGE SENEGALAISE ;*
- *AUX SAPEURS-POMPIERS ;*
- *A LA POLICE NATIONALE ;*
- *A LA GENDARMERIE NATIONALE ;*
- *AUX EDUCATEURS ET ENCADREURS (ADMINISTRATIFS, TECHNIQUES) ;*
- *A LA MUSIQUE PRINCIPALE DES FORCES ARMEES ;*
- *AUX SPONSORS : PUMA, ORANGE, GROUPE KIRENE, LONASE, AIR SENEGAL, CORIS BANK SENEGAL, PORT AUTONOME DE DAKAR, 1XBET ET SABLUX SA ;*
- *A LA RTS ;*
- *A TOUTE LA PRESSE : ORALE, ECRITE, AUDIOVISUELLE ET EN LIGNE ;*
- *AUX DIRECTEURS DE STADES ;*
- *AUX SUPPORTERS ;*
- *AUX STADIERS ET ASP*
- *AUX BENEVOLES ;*
- *A TOUS CEUX QUI, DE PRES OU DE LOIN, ONT APPORTE LEUR CONCOURS A LA FSF ET A SES DEMEMBREMENTS.*

Merci Monsieur le Président !

Au moment de tenir la première Assemblée Générale de la FSF après le quintuplé continental historique et inédit du Football sénégalais ce samedi 12 août 2023, ce serait trahir l'histoire que de ne pas s'arrêter un moment pour saluer, rendre hommage et remercier un Homme qui a constitué l'élément déterminant du changement, le facteur X dans la courbe d'évolution des performances du Football sénégalais.

Dans l'histoire de ce Football, force est de dire, d'admettre et de reconnaître qu'il ya eu un avant et un après Macky Sall, Président de la République dont l'avènement à la magistrature suprême a constitué le déclic tant attendu après 6 décennies de déceptions et de goût d'inachevé.

Le Président Macky Sall aura su actionner tous les leviers utiles à la réalisation du rêve sénégalais qui était simplement de savoir Gagner.

Son Leadership engagé,intelligent et mobilisateur a changé la face du Football de notre pays qui devient aujourd'hui un Football conquérant après avoir connu des longues nuits d'échecs traumatisants.

Ce faisant, vous avez démontré que pour notre sport comme pour nos jeunes nations, il n y a point de fatalisme de l'échec là où il ya la volonté, la détermination d'un Peuple de toujours se relever des chutes les plus difficiles pour aller à la conquête d'autres victoires !

Merci Monsieur le Président !

La communauté du Football dans son ensemble, le Sénégal des Gaindés qui ne vivent et vibrent que pour l'honneur et la fierté de leur Pays vous sera éternellement reconnaissant !

Me Augustin Senghor
Président FSF

Liberté 6 extension Nord, JCL Lot 82
021 13 Dakar - Dakar (Sénégal)
Téléphone: +221 33 923 45 00
Email: fsf@senegalfoot.sn

www.fsfoot.sn fsfOfficielle fsfofficielle Fsf Tv